



Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement

Distr.  
RESTREINTE

UNEP/IG.18/7  
20 février 1980

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Réunion intergouvernementale des Etats  
riverains de la Méditerranée sur l'état  
d'avancement du Plan d'action pour  
la Méditerranée

Barcelone, 11-13 février 1980

RAPPORT DE LA REUNION INTERGOUVERNEMENTALE DES ETATS  
RIVERAINS DE LA MEDITERRANEE SUR L'ETAT D'AVANCEMENT  
DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

TABLE DES MATIERES

|   | <u>Page</u> |
|---|-------------|
| Rapport proprement dit .....  | 1 - 11      |
| Annexe I : Liste des participants   |             |
| Annexe II : Déclaration du Directeur exécutif adjoint du PNUE   |             |
| Annexe III : Déclaration du Coordonnateur du Plan d'action<br>pour la Méditerranée  |             |
| Annexe IV : Ordre du jour   |             |
| Annexe V : Liste des documents présentés à la réunion   |             |
| Annexe VI : Dates envisagées des contributions  |             |
| Annexe VII : Budget 1979/1980 révisé  |             |
| Annexe VIII : Assistance totale aux participants aux programmes MED POL<br>en matière de formation, matériel, équipement et experts |             |

Annex ILIST OF PARTICIPANTS  
LISTE DES PARTICIPANTS  
LISTA DE LOS PARTICIPANTESALGERIA  
ALGERIE  
ALGERIA

\* Liamine CHEBLI  
 Directeur de la protection de la nature  
 Secrétariat d'Etat aux Forêts et au  
 Reboisement  
 Bois de Boulogne  
 Alger

Mohamed El-Hadi BENNADJI  
 Responsable du Département de la  
 pollution marine  
 Secrétariat d'Etat aux Forêts et au  
 Reboisement  
 Bois de Boulogne  
 Alger

CYPRUS  
CHYPRE  
CHIPRE

\* Andreas DEMETROPOULOS  
 Director  
 Department of Fisheries  
 Ministry of Agriculture and Natural  
 Resources  
 Tagmetarchou Poulou 5-7  
 Nicosia  
 Tel: 40/3279  
 Cable: Fisheries Minagri

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY  
COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE EUROPÉENNE  
COMUNIDAD ECONOMICA PARA EUROPA

\* Michel CARPENTIER  
 Directeur Général, Chef du Service  
 de l'Environnement et de la Protection  
 des Consommateurs  
 Commission des Communautés Européennes  
 200, rue de la Loi  
 1049 Bruxelles  
 Tel: 735.80.40  
 Telex: 21877 COMEUR

René-Christian BERAUD  
 Conseiller Juridique  
 Commission des Communautés Européennes  
 200, rue de la Loi  
 1049 Bruxelles  
 Tel: 735.80.40  
 Telex: 21877 COMEUR

FRANCE  
FRANCE  
FRANCIA

Erwan FOUERE  
Administrateur "Relations Internationales"  
Service de l'Environnement et de la  
Protection des Consommateurs  
Commission des Communautés Européennes  
200, rue de la Loi  
1049 Bruxelles  
Tel: 735.80.40  
Telex: 21877 COMEUR

\* Jacques LECLERC  
Sous-Directeur  
Ministère des Affaires Etrangères  
37, Quai d'Orsay  
75007 Paris  
Tel: 555.95.40

Henri J. CREPIN LEBLOND  
Conseiller des Affaires Etrangères  
Ministère des Affaires Etrangères  
37, Quai d'Orsay  
75007 Paris  
Tel: 555.95.40

Louis DOMINICI  
Inspecteur général de l'Environnement  
chargé des Affaires Méditerranée  
Ministère des Affaires Etrangères  
246, Bld. Saint-Germain  
75007 Paris  
Tel: 544.39.93

Hélène DUEGIS  
Secrétaire des Affaires Etrangères  
Ministère des Affaires Etrangères  
37, Quai d'Orsay  
75007 Paris  
Tel: 555.95.40

Philippe PICTET  
Sous-Secrétaire des Eaux Marines  
Ministère de l'Environnement et du Cadre  
de Vie  
14, Bld. du Général Leclerc  
92521 Neuilly-sur-Seine  
Tel: 758.12.12  
Telex: 620602 DENVIR F

Pierre MOUNOU  
Chef du Service "Protection de  
l'Environnement" (CNEXC)  
66, ave. d'Iena  
75016 Paris  
Tel: 723.55.2E

Anne-Françoise MATHIEU  
 Ministère de l'Environnement et du Cadre  
 de Vie  
 14, Eld. du Général Leclerc  
 92521 Neuilly-sur-Seine  
 Tel: 758.12.12  
 Telex: 620602 DENVIR F

Patricia MAUGAIN  
 Ministère de l'Environnement et du Cadre  
 de Vie  
 14, Eld. du Général Leclerc  
 92521 Neuilly-sur-Seine  
 Tel: 758.12.12.  
 Telex: 620602 DENVIR F

Mireille JARDIN  
 Ministère de l'Environnement et du Cadre  
 de Vie  
 34, rue de la Féderation  
 75015 Paris  
 Tel: 577.30.10

GREECE  
 GRECE  
 GRECIA

\* Marinos YERGULANOS  
 Permanent Secretary  
 Environment Secretariat  
 Ministry of Co-ordination  
 Athens  
 Tel: 3624976/3609460  
 Telex: 216372 or 216326

Athenase THEODORACPOULOS  
 Ministry of Foreign Affairs  
 1, rue Academias  
 Athens  
 Tel: 3634721

Aristarhos SALVANOS  
 Director  
 Marine Environment Protection Division  
 Ministry of Mercantile Marine  
 Athens  
 Tel: 4171832

Miltiades VASSILOPOULOS  
 Scientific Advisor  
 National Council for Physical Planning  
 and Environment  
 Ministry of Co-ordination  
 Athens  
 Tel: 3609469

Panos LAGOS  
Scientific Collaborator  
National Council for Physical Planning  
and Environment  
Ministry of Co-ordination  
Athens  
Tel: 3619273

ISRAEL

\* Shmuel AMIR  
Acting Director  
Environmental Protection Service  
Ministry of the Interior  
Jerusalem  
Tel: (02) 669671

ITALY  
ITALIE  
ITALIA

\* Sua Eccellenza  
Giovanni FALCHI  
Ambasciatore  
Ministero Affari Esteri  
Roma  
Tel (761) 520050

Gerardo D'ACOSTINO  
Ispettore Generale  
Ministero Marina Mercantile  
Direz. Generale Demanio Marittimo e Porti  
V. le Asia (EUR)  
Roma  
Tel: 5908.455

Giovanni ARMENTO  
Direttore Aggiunto di Divisione  
Ministero del Tesoro  
Via XX Settembre  
Roma  
Tel: 465738

Francesco ERCOLANO  
Primo Segretario di Legazione  
Ministero Affari Esteri  
Roma  
Tel: 36911 (2660)

Sandro BRUSCHI  
Urbanista Capo  
Ministero Lavori Pubblici  
Direzione Coordinamento Territoriale  
Piazza Porta Pia  
00100 Roma  
Tel: 6482 (6226)

Franco MAGI  
Rappresentante Ministero  
Partecipazioni Statali  
c/o ENI  
Piazzale E. Mattei, 1  
Roma  
Tel: 5900378

Norberto DELLA CROCE  
Coordinatore Nazionale UNEP  
Gruppo Ricerca Oceanologica  
Università di Genova  
Via Balbi, 5  
16126 Genova  
Tel: 260.955

Franco FIGRELLI  
Istituto Studi per la Programmazione  
Economica (ISPE)  
Via Dalisario, 15  
Roma  
Tel: 483531

Gregorio CATRAMBONE  
Assessore Municipale di Genova  
per la Tutela Dell'Ambiente  
Genova  
Tel: 203683

MALTA  
MALTE  
MALTA

\* Louis J. SALIBA  
Principal Environment Officer  
Ministry of Health and Environment  
Valletta  
Tel: 24071  
Telex: 100. MCDMLT MT

Carmel L. VASSALLO  
Acting Registrar-General of Shipping  
and Seamen  
Office of the Prime Minister  
Castille, Valletta  
Tel: 28997  
Telex: 100 MCDMLT MT

MONACO

\* Son Excellence  
César C. R. SOLAMITG  
Ministre Plénipotentiaire  
Délégué permanent auprès des Organismes  
internationaux  
Villa Girasole  
16, Bld. de Suisse  
Monte Carlo

Alain VATRICAN  
Secrétaire Général  
Centre Scientifique de Monaco  
16, Blo. de Suisse  
Monte Carlo  
Tel: (93) 30.33.71  
Telex: 469796 MC GENTEL

SPAIN  
ESPAGNE  
ESPANA

\* Maria-Teresa ESTEVAN BOLEA  
Directora General del Medio Ambiente  
Ministerio de Obras Publicas y Urbanismo  
Nuevos Ministerios  
Madrid  
Tel: 233.20.20

José A. ERREJON  
Subdirector General de Coordinacion Ambiental  
Ministerio de Obras Publicas y Urbanismo  
Paseo de Castellana  
Madrid

Angel MATO  
Subdirector General de Seguridad Maritima y  
Contaminacion  
Subsecretaria de Pesca y Marina Mercante  
Ministerio de Transportes y Comunicaciones  
Madrid  
Tel: 231.57.80

Alvaro FERNANDEZ VILLAVERDE y SILVA  
Consejero de Embajada  
Ministerio de Asuntos Exteriores  
Madrid

Juan LOWY  
Jefe del Servicio de Relaciones  
Internacionales  
Ministerio de Obras Publicas y Urbanismo  
Madrid  
Tel: 253.16.00

Rodolfo GARCIA-PAELO  
Jefe de Servicio del Centro de Estudios  
de Ordenacion del Territorio y Medio  
Ambiente - C.E.C.T.M.A.  
Madrid  
Tel: 253.16.00

Julian MINGO MAGRO  
Ingeniero Jefe de la Seccion de Proteccion  
de Calidad de Aguas  
Ministerio de Obras Publicas y Urbanismo  
Madrid  
Tel: 253.16.00



Francisco GONZALEZ AMO  
 Jefe de la Seccion de Contaminacion Industrial  
 de las Aguas  
 Ministerio de Industria y Energia  
 Madrid  
 Tel: 248.70.78

Antonio NACAL AMAT  
 Director Centro Regional de Cataluna  
 I.N.I.A.  
 Ministerio de Agricultura  
 Cabrils (Barcelona)  
 Tel: 7593100

Fernando ALVARGONZALEZ  
 Secretario Embajada  
 Direccion General Organismos  
 y Conferencias Internacionales  
 Ministerio de Asuntos Exteriores  
 Madrid

Joquin ROS  
 Jefe del Departamento Contaminacion Mar  
 Instituto Espanol de Oceanografia  
 Alcala 27-40  
 Madrid

SYRIAN ARAB REPUBLIC  
 REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE  
 REPUBLICA ARABE SIRIA

\* Adel HAMWI  
 Chairman  
 National Oceanographic Committee  
 Supreme Council of Sciences  
 P.O. Box 4762  
 Damascus  
 Tel: 33.97.54

TUNISIA  
 TUNISIE  
 TUNISIA

\* Son Excellence  
 Ridhe BACH BAGUAB  
 Directeur des Organisations et  
 Conférences internationales  
 Ministère des Affaires Etrangères  
 Tunis  
 Tel: 266.355

Mohamed Moulai MARSIT  
 Sous-Directeur au Premier Ministère  
 La Kasbah  
 Tunis  
 Tel: 260.600

Moncef RIAHI  
 Chef de la Division des Institutions  
 socialistes  
 Ministère des Affaires Etrangères  
 Tunis  
 Tel: 266.355

Hassen BOUSSOFFARA  
Chef de Cabinet du  
Ministre de l'Industrie des  
Mines et de l'Energie  
Tunis  
Tel: 262.547

Hedia EACCAR  
Attaché de Cabinet  
Ministère de l'Agriculture  
Tunis  
Tel: 89.08.63 / 89.09.26  
Telex: MINAGR 3376 TN

Abderrahman ENNAFTI  
Directeur Marine Marchande p.i.  
Ministère des Transports et des  
Communications  
Tunis  
Tel: 25.66.00 / 25.51.47 (direct)

Salah BOUSSATA  
Chef de Service Contentieux  
Ministère de l'Intérieur  
Tunis  
Tel: 24.300 (2612)

Mohamed HADJ ALI SALEM  
Directeur de l'Institut Océanographique  
de Salammbou  
Salammbou  
Tel: 27.63.64

TURKEY  
TURQUIE  
TURQUIA

\* Ugur SUMER  
Under-Secretary of State for Environment  
Office of the Prime Minister  
Karenfil sok. No.8  
Ankara  
Tel: 186.439 / 181.861

Firuz Demir YASAMIS  
Assistant Under-Secretary of State  
for Environment  
Office of the Prime Minister  
Karenfil sok. No. 8  
Ankara  
Tel: 186.439 / 183.825

Yigit ALPOGAN  
Counsellor  
Turkish Permanent Mission to the  
United Nations at Geneva  
Geneva  
Tel: (022) 34.39.30

YUGOSLAVIA  
YUGOSLAVIE  
YUGOSLAVIA

\* Bosko PETRIK  
Senior Adviser  
Republic Secretariat for Water Engineering  
of the SR of Croatia  
Proleterskih brigada 220  
41000 Zagreb  
Tel: 510.522

Franjo GASPAROVIC  
Counsellor  
Committee of Building Housing and  
and Environment of Croatia  
Marulicev Trg 16  
41000 Zagreb  
Tel: (41) 47.811

Ljubomir JEFTIC  
Centre for Marine Research  
"Rudjer Boskovic" Institute  
P.O. Box 1016  
41001 Zagreb  
Tel: 424.355

\*\*\*\*\*

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS, SPECIALIZED AGENCIES AND OTHER ORGANIZATIONS  
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES, INSTITUTIONS SPECIALISEES ET AUTRES ORGANISATIONS  
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS, ORGANISMOS ESPECIALIZADOS Y OTRAS ORGANIZACIONES

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

Henri DIRICKX  
Chef de la Section eau  
Division de l'environnement et de  
l'habitat  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Tel : 34.60.11

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE  
OCCIDENTALE

Kamal RIAD  
Chief, Environmental Co-ordination Unit  
Beirut  
Tel : 278.227  
Telex : UNATIONS ECWA BEIRUT

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE  
DEVELOPPEMENT

L. CAPPELLETTI  
Co-ordinator  
Programme Operations  
Regional Bureau for Arab States  
New York, N.Y. 10017  
Tel : 212.754.4838

Rolf G. KNUTSSON  
Attaché de liaison  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Tel : 98.58.50

UNITE DE COORDINATION PNUD/PNUE

Roger BOOTH  
Coordonnateur du PAP  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Tel : 98.58.50  
Telex : 28877 UNEP-CH

INSTITUTIONS SPECIALISEES

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Miroslav NIKOLIC  
Project Co-ordinator (FIRI-UNEP)  
Via delle Terme di Caracalla  
00100 Rome  
Tel : (537) 57.971  
Telex : 610181 FAO I  
Cables : FOODAGRI ROME

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Michel BATISSE  
Sous-Directeur général adjoint pour les  
questions scientifiques  
(Environnement et ressources naturelles)  
UNESCO  
7, Place de Fontenoy  
75700 Paris  
Tel : 577.16.10  
Telex : 270.602

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

J. Ian WADDINGTON  
Director  
Environmental Health Service  
WHO Regional Office for Europe  
Scherfigsvej 8  
Copenhagen  
Tel : (01) 29.01.11  
Telex : 15348 UNISANTE DK

Hans J. SCHLENZKA  
Juriste hors classe  
Avenue Appia  
Genève  
Tel : 91.21.11

George PONGHIS  
Consultant  
EURO/WHO  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Tel : 98.58.50  
Telex : 28877. UNITERRA CH

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE  
CONSULTATIVE DE LA NAVIGATION MARITIME

David T. EDWARDS  
Senior Officer  
Marine Environment Division  
101-104 Piccadilly  
London W.1  
Tel : 499.9040  
Telex : 23588

Philippe LE LOURD  
Regional Oil Combating Centre  
Mamoel Island  
Malta  
Tel : 40.818  
Telex : 464 MW

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE  
ATOMIQUE

Alan WALTON  
Directeur  
Laboratoire international de radio-  
activité marine  
Musée océanographique  
MC Monte-Carlo  
Tel : 30.21.54  
Câble : remona mc

Rinnosuke FUKAI  
Laboratoire international de radio-  
activité marine  
Musée océanographique  
MC Monte-Carlo  
Tel : 30.21.54  
Câble : remona mc

ORGANISMES INTERGOUVERNEMENTAUX ET ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

M. Jean-Claude NEYRET  
Administrateur  
Service des Relations  
Generalisimo 59  
Madrid 16  
Tel : 279.28.04  
Telex : 42188 OMT E

ORGANISATION ARABE POUR L'EDUCATION,  
LA CULTURE ET LA SCIENCE (ALECSO)

Hedia BACCAR  
Avenue Mohamed V  
Tunis

COMMISSION INTERNATIONALE POUR  
L'EXPLORATION SCIENTIFIQUE DE LA  
MEDITERRANEE

Son Excellence  
César C. R. Solamito  
Ministre plénipotentiaire  
16, Bd de Suisse  
MC Monte-Carlo  
Tel : (93) 30.38.79

COMMISSION INTERIMAIRE POUR LA  
PROTECTION DU MILIEU MARIN DE LA  
BALTIQUE

Raimo PEKKANEN  
Justice  
Supreme Administrative Court  
P. Explanaadi 3  
00170 Helsinki 17  
Tel : 651.600

ORGANISATION INTERNATIONALE JURIDIQUE

Mario GUTTIERES  
President  
Via Barberini 3  
00187 Rome  
Tel : 4742-117  
Telex : 514046 IJO I

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVA-  
TION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES  
(UICN)

David A. MUNRO  
Directeur général  
1196 Gland  
Ch-Suisse  
Tel : (022) 64.32.54

MEDEAS

René BOURONE  
Président  
MEDEAS  
Centre d'activités développement-  
environnement en Méditerranée  
Château Font de Veyre 70  
Avenue du Dr Picaud  
06150 Cannes  
France  
Tel : 47.38.56

Annexe II

OBSERVATIONS LIMINAIRES FAITES PAR LE DIRECTEUR EXECUTIF ADJOINT  
DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT,  
M. PETER S. THACHER

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

J'ai le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue, au nom du Directeur exécutif et en mon nom propre, à cette réunion intergouvernementale qui va examiner l'état du Plan d'action pour la Méditerranée.

Grâce à la généreuse hospitalité du Gouvernement espagnol, nous voici réunis, pour la troisième fois, à Barcelone. Comme les précédentes, cette réunion a une grande importance pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement et pour votre effort, notre effort commun, afin de préserver, selon les termes de la Convention de Barcelone, la zone de la mer Méditerranée, "ce patrimoine commun dans l'intérêt des générations présentes et futures".

En 1975, vous avez approuvé ici le Plan d'action pour la Méditerranée, qui inspirera, pendant des années, nos activités conjointes avec celles du système des Nations Unies tout entier et de beaucoup d'autres organisations.

En 1976, vous avez signé la Convention de Barcelone et deux protocoles, que 15 Etats et la Communauté économique européenne ont ratifiés depuis.

Cette réunion destinée à faire le point, bien que plus courte, est une étape importante de plus dans notre progression et peut présager soit une réussite, soit une crise, et les opinions que vous exprimerez seront décisives.

Depuis que nous nous sommes rencontrés à Genève voici un an, des faits se sont produits au sujet desquels vous disposez de rapports détaillés et vous aurez bientôt plus de renseignements. Beaucoup sont très positifs du point de vue des réalisations dans le programme sur lequel vous êtes tombés d'accord il y a seulement douze mois. Cependant, malgré la générosité d'un certain nombre d'Etats qui ont versé, en totalité ou en partie, les contributions convenues au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, nous n'avons reçu que 35 % des moyens financiers nécessaires. A moins d'une augmentation spectaculaire des versements en espèces, il ne nous reste aujourd'hui que sept semaines avant de devoir arrêter un certain nombre d'activités en cours. Des faits exposés dans les documents dont vous êtes saisis, il ressort bien que les ressources financières sont insuffisantes pour l'exécution du programme et sa gestion. Il vous appartient donc maintenant de regarder la réalité, si désagréable soit-elle, en face, et de passer en revue toute la gamme des activités et des réunions pour distinguer celles qui peuvent être différées ou, le cas échéant, sacrifiées. Le choix est difficile et douloureux, mais il doit être fait. Le Directeur exécutif et moi-même avons besoin de votre avis.

A Nairobi, nous préparons la huitième session du Conseil d'administration du PNUE qui se réunira à la mi-avril. A sa dernière session, le Conseil a décidé de continuer à soutenir le Plan d'action pour la Méditerranée au moyen du Fonds des Nations Unies pour l'environnement pendant l'exercice biennal 1979-1980 jusqu'à concurrence de 1,64 million de dollars. Comme les documents vous le montrent, l'engagement du Fonds pour l'environnement pendant cette période a été ramené d'environ 2 millions de dollars en octobre 1979 au chiffre actuel de 1 833 552 dollars au 31 janvier 1980. Il faut encore le réduire de 194 000 dollars pour donner suite à la décision du Conseil d'administration.

Alors que le Fonds des Nations Unies pour l'environnement continue à engager plus d'espèces qu'il n'en reçoit, votre Fonds d'affectation spéciale, avec l'objectif de 3,2 millions de dollars que vous avez fixé pour couvrir 50 % des dépenses, est sous-alimenté; il n'a reçu que 1,1 million de dollars, dont la quasi-totalité a été engagée.

La crise est d'autant plus grave que le Fonds d'affectation spéciale, à la différence du Fonds des Nations Unies pour l'environnement, n'a pas la faculté de nous autoriser à engager des ressources au-delà des espèces qu'il reçoit effectivement. Nous avons naturellement l'intention de renforcer les effectifs de l'Unité de coordination en prévision de la décision qui sera prise l'année prochaine quant à son nouvel emplacement, mais les contraintes financières nous obligent à choisir entre activités, réunions et effectifs. Je dois vous signaler qu'un certain nombre de postes clés sont occupés par des gens qui travaillent pour vous avec le plus grand dévouement et dont les contrats doivent venir à expiration à la fin du mois de mars, dans 49 jours, à moins que nous ne recevions de nouvelles contributions en espèces.

Dans ces conditions, vous comprendrez pourquoi il n'est pas possible de prendre certaines des dispositions prévues pour donner suite à la décision du Conseil de renforcer l'Unité de coordination et assurer la continuité du programme. Le Directeur exécutif a nommé M. Aldo Manos Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée. Sous la surveillance générale du Directeur exécutif, laquelle sera, en pratique, exercée par le Directeur du Programme pour les mers régionales, le Coordonnateur assumera rapidement la responsabilité quotidienne de nos travaux dans la région et je suis certain que vous lui donnerez tout l'appui dont il a besoin pour bien vous servir.

La documentation vous indique nos intentions quant aux autres effectifs de cette unité si nous disposons de fonds. L'Unité demeurera fortement tributaire des fonctionnaires du Centre d'activités du Programme pour les mers régionales, dirigés par M. Keckes, qui sont responsables de la gestion du plan d'action pour le Koweït et de l'exécution de plans d'action régionaux comparables pour les Caraïbes, l'Afrique de l'Ouest, l'Asie du Sud-Est, le Pacifique Sud-Est et le Pacifique Sud-Ouest. Ces ressources en personnel sont déjà déployées à l'extrême et il est impossible de leur demander de ralentir leurs travaux dans d'autres régions, pour la seule raison que les gouvernements de cette région-ci n'ont pas honoré leurs engagements. Vous lirez dans les documents que, si trois gouvernements qui se sont généreusement engagés à verser en tout 1,3 million de dollars, mais qui n'ont encore rien payé, règlent maintenant la totalité, nous irons au-delà du mois de mars. Sinon, certains éléments du programme seront fatalement compromis.

Ce serait vraiment tragique, étant donné les énormes progrès en cours, surtout dans les activités de recherche scientifique et de surveillance.

Il y a un autre secteur qui, voici quatre mois seulement, présageait une réussite, mais qui, aujourd'hui, malgré un appui financier suffisant, est au bord de la crise : je veux parler du Plan bleu, qui a été longuement débattu à la réunion de Cannes, au début d'octobre et sur les détails duquel un large accord s'est fait.

Nous avons jusqu'ici engagé 340 000 dollars pour cette activité en 1979-1980, y compris l'engagement initial concernant les dispositions administratives et financières avec l'organisation d'appui, MEDEAS, aujourd'hui prêt à être signé. Nous avons l'intention d'engager encore 600 000 dollars si nous disposons de fonds. Quelle est donc la difficulté?



C'est que le Directeur exécutif et moi-même sommes persuadés que bon nombre de vos gouvernements ne prennent pas le Plan bleu au sérieux. Dans ces conditions, force est de nous demander si de nouveaux engagements envers ce plan, quand bien même l'argent serait disponible, seraient justifiés.

Partant du rapport adopté à la réunion d'octobre à Cannes, le Directeur exécutif, le 24 octobre, a invité les gouvernements à désigner des candidats qui feraient partie du Groupe de coordination et de synthèse (GCS), ainsi que des experts pour procéder à des enquêtes et des études, soigneusement choisies et minutieusement décrites à la réunion de Cannes. Vos représentants à Cannes ayant conclu que la première phase devrait se terminer en février, ce mois-ci, nous avons demandé que les candidatures nous parviennent pour le 15 décembre.

Or, à cette date, nous n'avons reçu de candidatures que de trois gouvernements, en sorte que, le 21 décembre, nous avons reporté au 15 janvier la date limite pour le dépôt des candidatures.

Pour le moment, nous disposons d'une somme variable de renseignements sur des candidats qui n'ont été désignés que par neuf gouvernements et par la Communauté économique européenne.

Vu l'importance du Plan bleu et la nécessité d'y assurer une participation large et hautement qualifiée, le Directeur exécutif a personnellement passé en revue tous les renseignements concernant chacun des candidats et il les a comparés aux profils indicatifs qui figuraient dans l'annexe V du rapport de Cannes. Il en a conclu, je vous le disais, que les gouvernements ne prennent le Plan bleu au sérieux. Très rares sont les candidats qui ont les titres universitaires ou l'expérience suffisants dans les domaines auxquels les profils correspondaient. D'autre part, tandis que nous avons expressément demandé à tous les gouvernements de désigner plus d'un candidat au GCS, nous nous trouvons au total devant seulement sept candidats de sept pays seulement pour les six postes disponibles. Quant aux experts, nous avons 28 candidats, mais ils ne viennent que de neuf pays.

Dans ces conditions, le Directeur exécutif s'est mis en rapport avec le consultant principal, M. Sabri Abdalla, dont le rapport avait servi de base aux délibérations de Cannes et il est prêt, si vous le désirez et si vous l'indiquez à la réunion en cours, à lui demander de se charger de cette tâche en faisant fonction de coordonnateur du GCS et de consulter les gouvernements, selon les besoins, pour s'assurer les services de candidats qualifiés que les gouvernements accepteraient de désigner. Il va de soi que, vu les circonstances, la première phase du Plan bleu ne débutera pas en février de cette année, comme nous l'avions espéré. Même pour entreprendre cette démarche, nous avons besoin de votre confirmation que le programme vous intéresse vivement et que vous êtes disposés à trouver des experts qualifiés qui puissent y participer.

J'ai mis en lumière nos difficultés communes, à un moment où nous enregistrons des progrès sensibles, au sujet desquels vous aurez tous les renseignements que vous pourrez souhaiter, en plus de ceux qui vous sont déjà présentés.

De grands pas ont été faits en matière d'évaluation; le moment n'est pas loin où les projets pilotes, qui produisent déjà les renseignements de fond nouveaux dont vous aurez besoin pour exécuter le Plan d'action, pourront devenir le plan à long terme de surveillance et de recherche; le manuel sur les méthodes de référence, la bibliographie, le rapport sur l'état de la pollution dans la Méditerranée et l'analyse complète des résultats de la phase pilote, y compris son incidence sur vos possibilités nationales de surveillance de la pollution, sont en voie de publication et vous disposez aujourd'hui de 660 pages de rapports détaillés des 105 chercheurs principaux à l'oeuvre dans ce domaine.

Tous ces matériaux seront revus par une réunion d'experts en septembre, en prévision de la deuxième réunion des Parties contractantes qui aura lieu l'année prochaine. Un travail considérable a été fait dans les cinq années écoulées depuis que les gouvernements ont approuvé cette partie du Plan d'action à Barcelone. J'espère vivement que l'élan ne se perdra pas et qu'il n'y aura pas solution de continuité.

A propos de la gestion, j'ai mentionné le Plan bleu, mais je tiens à appeler votre attention sur le document UNEP/IG.18/INF.5, du 7 février, relatif au Programme d'actions prioritaires (PAF). Vous y verrez qu'avec l'animation et l'appui actifs de nos collègues du PNUD, de grands progrès ont été faits dans les domaines de l'énergie, de l'aquiculture et des établissements humains, tandis que les travaux ont commencé sur les ressources en eau, les sols et, à un moindre degré, le tourisme. Je tiens à donner acte de notre profonde gratitude au Programme des Nations Unies pour le développement pour l'appui remarquable qu'il a apporté aux travaux de l'unité commune PNUD/PNUE, à Genève, et je sais que vous vous intéresserez beaucoup aux renseignements que le PNUD va nous présenter à cette réunion.

Dans le domaine des accords internationaux, vos gouvernements continuent les progrès extraordinaires réalisés avec la conclusion et la signature de trois accords, ici à Barcelone, il y aura quatre ans cette semaine. Il y a maintenant seize Parties contractantes. Le prochain protocole, relatif aux sources de pollution d'origine tellurique, est assez avancé et a beaucoup profité des résultats des activités de recherche et de surveillance, ainsi que des travaux de l'Organisation mondiale de la santé et du Registre international des données relatives aux produits chimiques dans l'environnement du PNUE, mais il nous faut les fonds nécessaires à la convocation d'une conférence diplomatique à Athènes en mai, au cours de laquelle nous sommes certains que l'accord se fera sur ce nouvel instrument. Les travaux continuent aussi sur d'autres aspects tels qu'un protocole sur les zones protégées et sur les principes directeurs des activités au large des côtes. Vous serez mis au courant des activités en cours à Malte par le Directeur (auquel je souhaite la bienvenue) du Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures.

Dans la liste provisoire de documents qui vous est présentée pour la deuxième réunion des Parties contractantes, laquelle aura lieu l'année prochaine en France, vous trouverez un catalogue des travaux en cours qui, si votre appui ne se dément pas, pourraient progresser beaucoup avant cette réunion. Nous voudrions aussi, cette semaine, parler avec vous du calendrier futur des réunions des Parties contractantes, afin d'éviter d'avoir à décider d'un budget plusieurs mois après le commencement effectif des travaux.

Mais notre souci principal est d'augmenter, de façon spectaculaire et immédiate, les ressources financières disponibles dans le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée. Si nous ne pouvons avoir d'assurances à ce sujet maintenant, vous devez nous indiquer d'urgence où il faut économiser. Nous compléterons évidemment les renseignements que vous possédez déjà pour faire ressortir les diverses options possibles, ainsi que pour distinguer les domaines où des retards seront moins difficilement tolérables. Nous attendons avec intérêt les résultats de l'examen auquel vous allez procéder pendant les trois prochains jours.

Je suis certains que, ainsi que cela s'est toujours produit, et encore sous votre égide, Monsieur le Président, les représentants ici rassemblés pourront surmonter les difficultés de l'heure.

Dans l'esprit de la coopération méditerranéenne si clairement exprimé en 1975 et réaffirmé en 1976 dans cette belle ville de Barcelone, vous trouverez, j'en suis certain, une solution qui assurera le progrès continu du Plan d'action pour la Méditerranée. Ce sera pour l'avenir, comme ce le fut dans le passé, une inspiration, un modèle, pour reprendre le terme que M. Juan Diez Nicolas vient d'employer, pour beaucoup d'autres régions dans le monde entier.

Annexe III

DECLARATION FAITE PAR LE COORDONNATEUR DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE,  
M. ALDO MANOS, A LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA REUNION DE BARCELONE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous aujourd'hui pour la première fois depuis que j'ai été nommé Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée. Permettez-moi de dire quelques mots pour que vous puissiez mieux me connaître et peut-être répondre à quelques-unes de mes suggestions dans vos interventions.

Je suis reconnaissant au Directeur exécutif, M. Mostafa K. Tolba, de la confiance qu'il a mise en moi quand il m'a désigné à ce poste. J'espère montrer que cette confiance n'était pas mal placée et je tiens à l'assurer de nouveau de ma loyauté envers lui et envers l'Organisation que nous servons. Je sais qu'il continuera à donner au Programme pour la Méditerranée l'appui qu'il lui a toujours donné, n'oubliant jamais, parmi ses immenses responsabilités à l'échelle mondiale, qu'il est lui-même méditerranéen.

Je remercie également le Directeur exécutif adjoint, M. Thacher, qui a fait plus que quiconque pour faire triompher la notion de Plan d'action pour la Méditerranée et en instituer les rouages.

De M. Keckes, qui a donné un si grand élan au programme pour la Méditerranée, nous comptons continuer à recevoir une inspiration dans le cadre des responsabilités qu'il exerce au niveau global pour les mers régionales.

Monsieur le Président, je m'engage devant vous et devant les autres membres élus du Bureau ainsi que devant les délégations, à oeuvrer avec ténacité et diligence, de concert avec les futurs membres de l'Unité, pour le respect total de la Convention et des protocoles, de vos décisions et de vos aspirations collectives.

Je compte visiter chaque Partie contractante et me rendre dans chacun des Etats riverains de la Méditerranée pour promouvoir les objectifs du Plan d'action pour la Méditerranée, rencontrer les responsables de ses divers éléments et me familiariser avec vos problèmes et vos possibilités.

Outre ces visites, qui dépendent d'ailleurs d'une invitation de votre part, je voudrais établir et maintenir les relations les plus franches et les plus cordiales avec vous en passant par les autorités que vous aurez désignées.

Le programme qui nous attend est l'un des efforts les plus ambitieux, les plus intéressants et éventuellement les plus féconds de notre époque. Mais les pays méditerranéens possèdent le savoir-faire technique, les capacités intellectuelles et les moyens financiers nécessaires pour en assurer le plein succès.

Vous pouvez compter aussi sur l'appui technique de l'OMU et de ses institutions spécialisées. A leurs représentants ici, mes collègues et amis, je renouvelle l'expression de notre reconnaissance et espère que notre coopération restera étroite.

Pour conclure, je crois que notre programme devrait être réaliste et orienté vers l'action et qu'il devrait avoir pour but une coordination globale des activités relatives à l'environnement dans la zone de la Méditerranée. Un programme réaliste est un programme qui est sobre quand il s'agit d'évaluer ce qui peut être fait et dans quels délais, mais qui est généreux quand il s'agit d'offrir tous les moyens nécessaires.

Un programme orienté vers l'action part du principe que la détermination des sources de pollution, des mouvements des polluants et de leurs effets est un moyen et non une fin, la fin étant la suppression de ces sources, l'arrêt de ces mouvements, la diminution des effets de la pollution. Seule peut y aboutir une action qui encourage les solutions de rechange, favorise le recours aux techniques appropriées et aide les pays membres à trouver des possibilités appropriées de financement.

Enfin, je pense que les plans futurs, fondés sur une connaissance approfondie de ce qui se fait dans la zone de la Méditerranée, devraient renfermer un programme complet de ce qu'il faut faire, par-delà même les ressources que nous savons être à notre disposition. C'est seulement ainsi que nous pourrions obtenir un appui additionnel d'autres programmes, fondations et communautés locales voués à la protection de la Méditerranée, et faire en sorte que les réunions des Parties contractantes de la Convention de Barcelone donnent une orientation générale à toutes les activités de notre région en faveur de l'environnement et soient reconnues comme l'autorité suprême en matière d'environnement dans la zone de la Méditerranée.

Annexe IV

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Réunion
2. Règlement intérieur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Organisation des travaux
5. Examen de l'état d'avancement des travaux en 1979 et programme de travail pour 1980
6. Examen des dispositions institutionnelles et financières :
  - a) L'Unité de coordination
  - b) Le Bureau élargi
  - c) Questions financières
  - d) Perspectives financières pour 1981-1982
7. Questions diverses
8. Adoption du rapport
9. Clôture de la Réunion

Annexe V

LISTE DES DOCUMENTS PRESENTES A LA REUNION

A. Documents de travail

- UNEP/IG.18/1                    Ordre du jour
- UNEP/IG.18/2                    Ordre du jour annoté
- UNEP/IG.18/3                    Rapport sur l'état d'avancement du Plan d'action  
pour la mer Méditerranée en 1979
- UNEP/IG.18/4                    Rapport sur le Fonds d'affectation spéciale pour  
la mer Méditerranée
- UNEP/IG.18/4/Add.1            Rapport sur le Fonds d'affectation spéciale pour  
la mer Méditerranée
- UNEP/IG.18/5                    Programme de travail pour 1980 et le budget relatif,  
y compris le personnel de l'Unité de coordination
- UNEP/IG.18/5/Add.1            Programme de travail pour 1980 et le budget relatif,  
y compris le personnel de l'Unité de coordination
- UNEP/IG.18/6                    Proposition concernant l'élargissement du Bureau et  
ses compétences

B. Documents d'information

- UNEP/IG.18/INF.1                Liste des documents
- UNEP/IG.18/INF.2                Liste des participants
- UNEP/IG.18/INF.3                Rapports concernant les résultats scientifiques des  
projets MED POL (en langues originales)
- UNEP/IG.18/INF.4                Commentaires reçus des gouvernements sur le rapport  
de la réunion d'experts sur les aspects juridiques de  
la pollution résultant de l'exploration et de  
l'exploitation des fonds marins (en langues originales)
- UNEP/IG.18/INF.5                Le Programme d'actions prioritaires
- UNEP/IG.18/INF.6                Aperçu des activités du Centre régional de lutte contre  
la pollution par les hydrocarbures en 1979 et programme  
de travail proposé pour 1980
- UNEP/WG.17/6                    Rapport de la réunion d'experts juridiques sur l'avant-  
projet de protocole relatif à la protection de la  
mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique,  
Genève, 25-29 juin 1979 (anglais/français)

- UNEP/WG.18/4      Rapport de la réunion d'experts techniques chargés d'examiner l'avant-projet de protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique, Genève, 25-29 juin 1979 (anglais/français,
- UNEP/WG.28/3      Rapport de la réunion d'experts chargée d'examiner le protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et les aéronefs, Genève, 25-29 juillet 1979 (anglais/français)
- UNEP/WG.29/4      Rapport de la deuxième réunion des Points focaux nationaux du Plan bleu, Cannes, 1er-5 octobre 1979 (anglais/français)

Annexe VI

CONTRIBUTIONS ENVISAGEES D'APRES LES DECLARATIONS FAITES A LA REUNION DU GROUPE  
DE TRAVAIL CHARGE DES QUESTIONS FINANCIERES, LE 11 FEVRIER 1980

(En dollars des Etats-Unis)

|                                     | Versées,<br>mais pas<br>encore reçues | avril          | promises pour |                  |
|-------------------------------------|---------------------------------------|----------------|---------------|------------------|
|                                     |                                       |                | mai-juillet   | août-décembre    |
| Albanie                             | --                                    | --             | --            | --               |
| Egypte                              | --                                    | --             | --            | 21 530           |
| Espagne                             | --                                    | --             | --            | 412 200          |
| France                              | --                                    | --             | --            | 573 738          |
| Israël                              | 30 000                                | --             | 16 910        | --               |
| Italie                              | --                                    | 744 610        | --            | --               |
| Liban                               | --                                    | --             | --            | 8 070            |
| Libye                               | --                                    | --             | --            | 32 720           |
| Maroc                               | --                                    | --             | --            | 10 277           |
| Monaco                              | 2 690                                 | --             | --            | --               |
| Syrie                               | --                                    | 5 380          | --            | --               |
| Turquie                             | 18 225                                | 62 535         | --            | --               |
| Yougoslavie                         | 22 000                                | --             | --            | 85 680           |
| Communauté économique<br>européenne | 40 000                                | --             | 40 000        | --               |
| <b>Total</b>                        | <b>112 915</b>                        | <b>812 525</b> | <b>56 910</b> | <b>1 144 215</b> |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                | <b>2 126 565</b>                      |                |               |                  |



## Annexe VII

## Budget 1979/1980 révisé (en dollars des Etats-Unis)

| Section I   | Approuvé<br>pour 1979<br>et 1980 | 1979      | Engagements<br>1980 | Nouveaux<br>engagements<br>pour 1980 | Total<br>1980 | 1979 et<br>1980 |
|---|----------------------------------|-----------|---------------------|--------------------------------------|---------------|-----------------|
| Chapitre 1 : Dépenses de coordination   | 1 030,00                         | 655 837   | 280 506             | 512 448                              | 792 954       | 1 448 791       |
| Chapitre 2 : Coût des réunions  | 386,20                           |           |                     |                                      |               |                 |
| Chapitre 3 : Etudes de base   | 603,00                           | 707 896   | 81 504              | 300 000                              | 381 504       | 1 089 400       |
| Chapitre 4 : Pollution transportée par<br>les cours d'eau                             | 106,00                           | --        | --                  | --                                   | --            | --              |
| Chapitre 5 : Polluants d'origine<br>tellurique  | 17,00                            | 19 456    | --                  | --                                   | --            | 19 456          |
| Chapitre 6 : Etalonnage comparatif  | 154,00                           | 196 872   | 14 000              | 50 000                               | 64 000        | 260 872         |
| Chapitre 7 : Pollution atmosphérique  | --                               | --        | --                  | --                                   | --            | --              |
| Chapitre 8 : Modélisation   | --                               | --        | --                  | --                                   | --            | --              |
| Chapitre 9 : Centre régional de lutte<br>contre la pollution par les<br>hydrocarbures | 672,10                           | 210 646   | 69 000              | 230 000                              | 299 000       | 509 646         |
| Chapitre 10 : Critères de qualité de<br>l'environnement                               | 178,00                           | --        | --                  | --                                   | --            | --              |
| Total partiel, section I  | 3 146,30                         | 1 790 707 | 445 010             | 1 092 448                            | 1 537 458     | 3 328 165       |

| Section II                                       | Approuvé<br>pour 1979<br>et 1980 | 1979      | 1980<br>Engagements | Nouveaux<br>engagements<br>pour 1980 | Total<br>1980 | 1979 et<br>1980 |
|--|----------------------------------|-----------|---------------------|--------------------------------------|---------------|-----------------|
| Chapitre 1 : Plan bleu                           | 1 040,00                         | 114 000   | 322 500             | 600 000                              | 922 500       | 1 036 500       |
| Chapitre 2 : Ressources biologiques<br>de la mer | 30,00                            | 89 200    | 49 700              | ---                                  | 49 700        | 138 900         |
| Chapitre 3 : Ressources en eau douce             | 30,00                            | ---       | ---                 | 25 000                               | 25 000        | 25 000          |
| Chapitre 4 : Sources d'énergie<br>renouvelables  | 20,50                            | ---       | ---                 | ---                                  | ---           | ---             |
| Chapitre 5 : Etablissements humains              | 119,50                           | ---       | 25 000              | ---                                  | 25 000        | 25 000          |
| Chapitre 6 : Protection des sols                 | 119,50                           | ---       | ---                 | 25 000                               | 25 000        | 25 000          |
| Chapitre 7 : Tourisme                            | 119,50                           | ---       | ---                 | 25 000                               | 25 000        | 25 000          |
| Chapitre 8 : Zones protégées                     | 95,00                            | 46 235    | ---                 | ---                                  | ---           | 46 235          |
| Total partiel, section II                        | 1 574,50                         | 249 435   | 397 200             | 675 000                              | 1 072 200     | 1 321 635       |
| Section I  | 3 146,30                         | 1 790 707 | 445 010             | 1 092 448                            | 1 537 458     | 3 328 165       |
| Section II                                       | 1 574,50                         | 249 435   | 397 200             | 675 000                              | 1 072 200     | 1 321 635       |
| Sections I + II                                  | 4 720,80                         | 2 040 142 | 842 210             | 1 767 448                            | 2 609 658     | 4 649 800       |
| Dépenses d'appui au programme                    | ---                              | ---       | 71 000              | ---                                  | 71 000        | 71 000          |
| TOTAL GENERAL                                    | 4 720,80                         | 2 040 142 | 913 210             | 1 767 448                            | 2 680 658     | 4 720 800       |

## Annexe VIII

Assistance totale aux participants aux programmes MED POL en matière de formation, matériel, équipement et experts  
(en dollars des Etats-Unis)

| Pays                             | MED I    | MED II   | MED III  | MED IV   | MED V    | MED VI   | MED VII | MED VIII | CAR     | Divers** | Total      |
|----------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|---------|----------|---------|----------|------------|
| Albanie                          | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -       | -        | -       | -        | 100 625    |
| Algérie                          | -        | 28 125   | -        | -        | 22 500   | -        | -       | -        | 50 000  | -        | -          |
| Communauté économique européenne | nd       | nd       | nd       | nd       | nd       | nd       | nd      | -        | -       | -        | -          |
| Chypre                           | 10 000   | 30 225   | 19 500   | nd       | 8 500    | 9 700    | -       | -        | -       | -        | 77 925+    |
| Egypte                           | 11 500+  | 62 825   | 33 925   | 12 700   | 15 700   | 18 200+  | 4 500   | -        | 40 000  | 1 401    | 200 751+   |
| Espagne                          | 2 500+   | 4 500    | 18 053+  | 4 500+   | nd       | nd       | 8 366+  | 10 000   | -       | -        | 47 919+    |
| France                           | 2 000+   | gratuit  | 1 000    | gratuit  | gratuit  | gratuit  | 3 400   | 8 000    | 10 000  | -        | 24 400+    |
| Grèce                            | 12 000   | 19 800   | 4 500+   | 6 500+   | 6 300    | 11 000+  | 9 783   | 9 200    | -       | 561      | 79 644+    |
| Israël                           | 30 000*  | 30 525   | 1 000    | 24 300   | nd       | 7 000    | 20 483+ | 9 000    | -       | -        | 122 308+   |
| Italie                           | 2 500+   | 19 800   | 6 000    | 3 000+   | nd       | 14 100   | 21 233  | -        | 10 000  | -        | 76 633+    |
| Liban                            | 9 500    | 8 100    | 14 500   | nd       | nd       | -        | 4 740   | -        | -       | 1 370    | 38 210     |
| Libye                            | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -       | -        | -       | -        | -          |
| Malte                            | 6 000    | 24 525   | 21 878   | 15 000   | -        | 12 500   | 7 773+  | 10 000   | 10 000  | -        | 107 676+   |
| Maroc                            | nd       | 29 525+  | 17 000+  | 3 500+   | nd       | 2 500    | 3 860   | -        | -       | -        | 56 385+    |
| Monaco                           | -        | -        | -        | -        | -        | gratuit  | 5 000   | -        | -       | -        | 5 000      |
| Syrie                            | nd       | nd       | nd       | -        | -        | -        | -       | -        | -       | -        | -          |
| Tunisie                          | 13 500   | 30 725   | 5 500    | nd       | nd       | nd       | 1 700#  | -        | -       | -        | 51 425+    |
| Turquie                          | 10 000   | 75 970   | 46 350   | 10 900   | 11 200   | 10 500   | 10 000  | -        | 10 000  | 837      | 185 757    |
| Yougoslavie                      | 6 000+   | 67 050   | 34 156   | 32 200   | 41 100   | 16 000   | 35 418  | -        | 10 000  | 775      | 245 699+   |
| Total                            | 115 500+ | 431 695+ | 223 362+ | 115 600+ | 105 300+ | 101 500+ | 13 256+ | 46 200   | 140 000 | 4 944    | 1 421 357+ |

## Notes

nd = non déterminé

\* 20 000 dollars pour temps de desserte des navires

\*\* contribution directe du PNUE

+ contribution additionnelle escomptée